

Notre-Dame-des-Landes – Manifestation du 8 octobre

Prises de parole du collectif CGT VINCI et de la CGT AGO

Francis Lemasson (collectif CGT VINCI) :

Ça fait beaucoup de bien l'accueil que nous avons eu, pas seulement la CGT mais toutes les délégations syndicales, et nous en avons besoin. Et surtout, restez exigeants envers nous, parce que, bon, c'est pas joué quand même.

Nous, la CGT VINCI, c'est une histoire récente pour nous, puisqu'on s'est engagés dans une prise de position collective sur le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes en début de cette année seulement. Jusque-là, les militants avaient des positions individuelles, et en résumé on était d'accord mais on ne le savait pas.

Et puis nous avons été un petit peu interpellés par le collectif anti-aéroport de la région parisienne, qui est venu manifester au Siège de VINCI. Et de là ont commencé des contacts, et chez nous, nous avons décidé de prendre une position collective sur Notre-Dame-des-Landes, qui s'est faite très vite, à notre grande surprise.

Nous avons pris des contacts ici-même avec un peu tout le monde sur la ZAD, des gens d'ici sont venus nous parler, nous rencontrer à Montreuil, au Siège de la CGT, et à travers ces échanges, on a eu une position unanime des syndicats CGT de VINCI contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Aujourd'hui nous avons répété cette solidarité, nous avons répété nos positions, et nos positions vont au-delà de la solidarité. J'ai entendu « convergence des luttes », c'est exactement ça. Convergence des luttes, c'est-à-dire que nous avons nos propres intérêts dans cette affaire. Nous nous mobilisons en tant que syndicalistes, parce que de l'intérieur chez VINCI, nous savons comment les choses se passent quand on nous envoie travailler sur des projets comme Notre-Dame-des-Landes, ou comme tous les projets en partenariat public-privé – tous ces projets où VINCI fait des profits, des profits privés, avec l'argent public.

Pour nous, une situation comme ça se traduit (je ne vais pas rentrer dans le détail de ce genre de contrat) par une violente dégradation des conditions de travail, par un recours massif à de la main-d'œuvre dans des conditions inacceptables, en particulier en utilisant à outrance l'intérim, la sous-traitance et les salariés détachés.

Et donc, nous avons nos propres raisons de nous opposer à cet aéroport, qui viennent soutenir des raisons de fond, qui sont des raisons citoyennes que nous partageons en tant que syndicats, et qui nous ont amenés à la nécessité d'avoir une démarche de remise en cause du travail que VINCI nous fait faire, à analyser le travail que VINCI nous fait faire sous l'angle de son utilité sociale. Et ça, c'est un long chemin que nous commençons. Mais nous avons le sentiment de renouer avec l'histoire même de notre syndicat, de sortir d'un hiver et de retrouver des valeurs qui ont été partagées par tous nos prédécesseurs dans nos syndicats.

On nous dit des fois : vous faites une obsession avec Notre-Dame-des-Landes. On fait pas une obsession avec Notre-Dame-des-Landes, et malheureusement il y a encore d'autres batailles. Mais Notre-Dame-

des-Landes a quelque chose d'exemplaire. Le projet lui-même est exemplaire dans le genre projet crapuleux, mais la ZAD est exemplaire aussi pour la lutte, pour la façon de faire converger les luttes, pour réapprendre la démocratie dans le combat. Et nous avons beaucoup appris des contacts que nous avons eus ici. Notre solidarité est faite de sympathie avec des personnes que nous avons rencontrées en chair et en os, et ça fait qu'on ne nous fera jamais détruire quelque chose ici, parce que pour nous c'est carrément presque sentimental.

Nous ne faisons pas une obsession de Notre-Dame-des-Landes, ça veut dire que malheureusement il y a d'autres combats où VINCI joue un rôle que nous condamnons. J'ai entendu parler tout-à-l'heure de Calais : nous avons appris que c'est une filiale de VINCI qui doit construire le mur de la honte, et que c'est une autre filiale de VINCI qui doit assurer la démolition de la zone sud de la « jungle ». Evidemment, c'est quelque chose qui n'est même plus syndical, on touche à l'abomination.

Nous sommes également interpellés en ce moment même sur le Grand contournement ouest de Strasbourg, dont les travaux auraient dû commencer récemment. Une filiale de VINCI étant venu faire des sondages en a été empêchée par les opposants locaux. C'est un combat qui est un combat frère du combat que nous menons ici.

C'est un combat contre VINCI et son monde. Merci !

Tristan Leroy (CGT AGO) :

Bonjour à tous. Je représente la CGT AGO. Pas A-G-O, AGO : parce qu'à la CGT on dit AGO, pour se démarquer. Qu'est-ce que la CGT AGO ? C'est un syndicat interprofessionnel qui regroupe tous les métiers de la plateforme aéroportuaire (la restauration, les pompiers, l'avitaillement, les bagagistes). Nous sommes fermement opposés au projet de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Pourquoi me direz-vous ? Parce que demain, s'il se fait, nos emplois seront menacés. Il y aura des appels d'offres, et on sera tous sur la sellette. Alors nous ce qu'on trouve intéressant, à la CGT AGO, c'est de mélanger les luttes : lutte écolo, lutte ouvrière, sur la base de l'anticapitalisme, pour une convergence des luttes. Et on est en plein dedans, nous sommes directement concernés, tous ici.

En cas d'évacuation de la ZAD, on sera là. Nous sommes là, nous serons là. Solidarité !

Voilà, en gros... Juste une dernière chose. On a pensé se réunir avec d'autres syndicats, par exemple Solidaires et les copains de la CGT, du collectif CGT contre l'aéroport, pour penser à des actions communes en cas d'évacuation. Merci à vous !

Francis Lemasson (collectif CGT VINCI) :

En cas d'évacuation bien sûr nous nous associons à cet appel, et nous avons une consigne particulière que nous avons donné à nos syndicats CGT VINCI, dont nous aimerions qu'elle soit reprise par toutes les entreprises susceptibles d'avoir à intervenir pour faire des travaux ici. Cette consigne, elle est en deux temps :

- Le premier temps, c'est « devoir d'alerte ». Devoir d'alerte, ça veut dire : si vous êtes sollicités pour faire des travaux quels qu'ils soient, sur la ZAD ou dans ses alentours, premièrement vous prévenez la ZAD ou l'ACIPA (on donne les numéros de téléphone et adresses mail, tout ce qu'il faut), et vous dites quels sont les travaux qu'on vous a demandé de faire, où, quand, etc.

- Le deuxième temps, c'est « droit d'alerte¹ [de retrait] » : tout salarié a le droit de refuser un travail, et son employeur ne peut pas s'y opposer, en droit, pour cause de risque de danger grave et imminent. Et ici sur la ZAD, venir faire des travaux dans un contexte d'affrontement et d'évacuation, c'est un danger grave et imminent !

1 lapsus